

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2018

MISSION « OUTRE-MER »

Ministère : OUTRE-MER

Rapporteurs spéciaux LaREM : Olivier SERVA

Rapporteurs pour avis : Commission des affaires économiques : Serge LETCHIMY (NG) /
Commission des Lois : Huguette BELLO (GDR)

Porte-parole LaREM : Naïma MOUTCHOU

Calendrier prévisionnel :

Examen en Commission élargie : lundi 30 octobre 2017 à 21h / Délai de dépôt des amendements :
jeudi 26 octobre 2017 à 17h

Examen en séance publique : jeudi 9 novembre 2017 matin / Délai de dépôt des amendements :
lundi 7 novembre 2017 à 17h

L'essentiel

A. LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT

- Contexte : **une année de réalisation de grands engagements cadres**
 - o Assises de l'Outre-mer engagées en 2017 ;
 - o Accord de Guyane du 21 avril 2017 ;
 - o La mise en œuvre du plan Mayotte 2025 ;
 - o Accord de l'Elysée pour la Polynésie Française du 17 mars 2017 ;
 - o Accord sur la Nouvelle-Calédonie, organisation par le Gouvernement de la consultation prévue par cet accord d'ici fin 2018.

- **La politique de l'Etat dans les Outre-mer vise à accompagner le développement de ces territoires en matière économique, sociale et environnementale.**

- Pour ce faire, l'Etat entend :
 - o **favoriser la création de richesse et d'emplois par le développement économique** et la pérennisation des entreprises présentes sur ces territoires ;
 - o **reconstruire une politique de continuité territoriale** tout en encourageant leur insertion régionale ;
 - o **améliorer les conditions de vie et la cohésion sociale des habitants** en prévoyant un plan d'investissement ambitieux pour les équipements structurants (notamment collèges, lycées..) et pour la construction de logements sociaux.

B. LES MOYENS MOBILISES PAR LA MISSION « OUTRE-MER » DU PLF 2018

En matière de développement économique, d'emploi et de formation :

- **politique de réduction du coût du travail** par des exonérations de cotisations patronales et de sécurité sociale ;
- **développement de la formation, des jeunes en particulier**, en mobilité sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger grâce à l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité ;
- **renforcement des actions d'insertion socioprofessionnelle** menées par le service militaire adapté (SMA).

En matière d'amélioration des conditions de vie des habitants et de cohésion sociale des territoires ultramarins :

- **augmentation du nombre de billets d'avions aidés** au titre de la continuité territoriale ;
- **développement du logement social** notamment neuf grâce à un allègement des procédures administratives et fiscales ;
- **accompagnement des collectivités territoriales dans l'aménagement et le développement de leur territoire** en tenant compte de leur spécificités et de leurs ressources, notamment en matière d'énergies renouvelables, par le maintien des crédits de la mission dévolus aux prêts bonifiés de l'Agence Française de développement (AFD) ;
- **comblement du déficit d'équipements structurants** par la poursuite d'un plan d'investissements spécifiques.

C. LES CHIFFRES-CLES

- Les **crédits de la mission « Outre-mer »** sont de **2.020Mds€ en CP** soit un budget en **hausse de 4.4% par rapport à la LFI 2017** ;
- Ces crédits sont répartis entre 2 programmes :
 - o Le **programme 138 « Emploi outre-mer »** qui représente **1.28Mds€** de crédits en CP soit une **hausse de 4.3% par rapport à la LFI 2017**
 - o Le programme 123 « Conditions de vie outre-mer » 735M€ de crédits en CP soit une **hausse de 4.5% par rapport à la LFI 2017**;
- **3 Md€ de taxes affectées** ;
- **5525 ETPT en plafond d'emplois d'Etat** (*évolution + 20 ETP p/r 2017*), représentant 154 M€ de dépenses de personnels.

D. EVOLUTION DES CREDITS 2018-2020 (en CP)

Plafonds de la mission (hors contribution de l'État au CAS pensions) (en millions d'euros)

	LFI 2017 au format 2018 (1)	PLF 2018	2019	2020
Plafond des crédits de paiement	2 020	2 020	2 026	2 034

Stratégie & moyens

A. PRESENTATION DE LA MISSION

La mission « Outre-mer » comprend 2 programmes :

- **Programme 138 – Emploi outre-mer : 2 objectifs :**

- Objectif 1 : Renforcer la compétitivité des entreprises et encourager la création et la sauvegarde d'emploi, via 2 mesures phares financées au PLF 2018 :
 - **Exonérations de cotisations patronales de sécurité sociale** pour les TPE (96% des entreprises des DOM) pour un montant d'**1 Md€ en CP prévu au PLF 2018 ; Aide au fret** qui vise à faire baisser in fine les prix de consommation, via un dispositif spécifique aux entreprises situées sur ces territoires pour l'import/export. **3.8M€ en CP sont prévus au PLF 2018.**
- Objectif 2 : Lutter contre l'exclusion du marché du travail des publics les plus éloignés de l'emploi par des dispositifs de formations professionnelles adaptés, via 2 mesures phares financées au PLF 2018 :
 - **Renforcer les moyens du Service Militaire Adapté (SMA)** qui est un dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle destiné aux jeunes les plus éloignés de l'emploi au sein des territoires d'outre-mer. 6000 jeunes sont accueillis par an avec un très bon taux de sortie vers l'emploi (3 jeunes sur 4 sont insérés à l'issue de leur formation). L'année 2018 conforte cette cible de 6000 jeunes formés par an, et prévoit un renforcement des moyens par la création de 127 emplois pour l'encadrement des jeunes sur le quinquennat, dont 20 sur 2018. **33M€ en CP sont prévus au PLF 2018 dont 10M€ pour la création des emplois supplémentaires.**
 - **Conforter les missions de l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM).** Unique opérateur du ministère des outre-mer, LADOM facilite, organise et accompagne des projets de formation qualifiante en mobilité à leur collectivité d'origine. Elle prend également en charge des déplacements liés à la formation professionnelle ou initiale, ainsi que la gestion des actions relatives à la continuité territoriale. **59.4 M€ en CP sont prévus au PLF 2018.**

- **Programme 123 – Conditions de vie outre-mer avec 2 objectifs :**

- Objectif 1 : Mieux répondre au besoin de logement social via 3 catégories de mesures:
 - **Aides aux ménages : par exemple**, prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété des personnes à faibles revenus objectif de 470 logements (aide moyenne de 32K€ par logement), ou dispositif d'amélioration de l'habitat privé à destination des propriétaires occupants à faibles ressources pour mise aux normes de décence et de confort notamment énergétique des logements (objectif de 187 logements financés). **25 M€ en CP prévus au PLF 2018 ;**
 - **Aides aux bailleurs :** crédits d'impôts pour les bailleurs avec la suppression de l'agrément préalable pour en bénéficier conformément à l'engagement du Premier Ministre (objectif de financement de 6 592 logements sociaux et très sociaux soit un coût moyen de 23K€ par logement), réhabilitation du parc locatif social existant par le biais de subventions aux bailleurs sociaux (objectif de 1830 logements réhabilités). **154 M€ en CP sont prévus au PLF 2018 ;**
 - **Aides aux collectivités territoriales :** est notamment prévu un dispositif d'aides aux collectivités territoriales par le biais d'un fond régional d'aménagement foncier urbain à destination du logement social et de la viabilisation des quartiers d'habitat spontané notamment pour

l'investissement voirie et de réseaux divers. **48 M€ en AP et en CP sont prévus au PLF 2018.**

Objectif 2 : Accompagner les collectivités d'outre-mer dans leur action en faveur de l'aménagement du territoire et du développement durable, notamment en résorbant le retard en équipements structurants via 3 mesures phares :

Construction/réhabilitation d'établissements scolaires avec notamment un programme spécifique pour la Guyane. **86.9 M€ en CP y sont consacrés dont 15M€ pour la dotation spéciale d'équipements scolaires pour la Guyane (soit+50% par rapport à 2017) et une dotation spécifique de 50 M€;**

- **Programme d'investissements publics pour les équipements structurants** de ces territoires et les infrastructures par le biais du Fonds Exceptionnel d'Investissement ((FEI). **36 M€ en CP sont prévus au PLF 2018.**
- **Bonification des prêts accordés par l'AFD** pour la réalisation par les collectivités de projets d'aménagements structurants. **17 M€ en CP sont prévus au PLF 2018.**

B. EVOLUTION ET EVALUATION DES CREDITS

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2017	Demandées pour 2018	FDC et ADP attendus en 2018	Ouverts en LFI pour 2017	Demandés pour 2018	FDC et ADP attendus en 2018
138 – Emploi outre-mer	1 275 918 165	1 329 015 043	16 400 000	1 279 223 497	1 333 592 764	16 400 000
01 – Soutien aux entreprises	1 027 625 023	1 079 037 757		1 030 387 552	1 078 537 757	
02 – Aide à l'insertion et à la qualification professionnelle	246 161 149	247 452 286	16 400 000	246 703 952	252 530 007	16 400 000
03 – Pilotage des politiques des outre-mer	2 131 993	2 525 000		2 131 993	2 525 000	
123 – Conditions de vie outre-mer	848 793 502	775 787 656	150 000	787 678 950	734 714 344	150 000
01 – Logement	246 000 000	226 000 000		231 750 000	228 115 237	
02 – Aménagement du territoire	144 232 023	161 238 860	150 000	163 727 738	166 005 514	150 000
03 – Continuité territoriale	41 662 353	41 123 746		41 662 353	41 123 746	
04 – Sanitaire, social, culture, jeunesse et sports	29 975 836	19 600 000		21 725 836	19 600 000	
06 – Collectivités territoriales	300 345 536	261 915 550		279 860 466	225 628 714	
07 – Insertion économique et coopération régionales	954 500	909 500		954 500	909 500	
08 – Fonds exceptionnel d'investissement	40 000 000	40 000 000		34 767 379	36 000 000	
09 – Appui à l'accès aux financements bancaires	45 623 254	25 000 000		13 230 678	17 331 633	

RÉCAPITULATION DES EMPLOIS PAR PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme	LFI 2017					PLF 2018				
	ETPT	dont ETPT opérateurs rémunérés par le programme	ETPT rémunérés par les opérateurs			ETPT	dont ETPT opérateurs rémunérés par le programme	ETPT rémunérés par les opérateurs		
			sous plafond	hors plafond	Total			sous plafond	hors plafond	Total
138 – Emploi outre-mer	5 505	0	127	35	162	5 525		127	15	142
Total	5 505	0	127	35	162	5 525		127	15	142

A noter : une évolution des ETPT de + 20 postes entre 2017 et 2018 qui correspondent aux 20 postes supplémentaires pour l'encadrement du Service Militaire Adapté visant à assurer l'insertion professionnelle des jeunes les plus éloignés de l'emploi.